



Retard sur une demande de visa long séjour conjoint! Aidez moi SVP

Par **etramaroc**, le **14/05/2010** à **15:31**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin de vous demander quelques renseignements sur ma situation, si vous pouviez m'aider, je vous serais reconnaissant.

Voici ma situation, je suis en situation irrégulière en France, d'origine marocain et marié avec une française, depuis Septembre 2008, j'ai fait ma demande de visa long séjour à la préfecture le 10 Mars 2010 puisque je remplis les conditions pour cette demande (vie commune supérieure à 6 mois). Je suis rentré en France avec un visa court séjour (touristique). La préfecture m'a remis une APS (autorisation provisoire de séjour) valable deux mois, qui a pris fin le 09 Mai 2010.

Mon problème est que je me retrouve de nouveau en situation irrégulière vers la fin de mon autorisation provisoire de séjour, et je n'ai toujours pas reçu de réponse de leur part pour ma demande de visa long séjour.

Nous sommes très inquiet et nous ne savons pas quoi faire!

*Est-ce que je peux contacter la préfecture pour leur demander des nouvelles? (j'ai peur de les contacter et qu'il se rappelle de la fin de mon autorisation et qui me renvoie par la force dans mon pays d'origine).

*Est-ce que l'autorisation provisoire de séjour est renouvelable lorsque on reçoit pas de réponse? Dans mon cas la personne qui nous a reçu à la préfecture nous a dit que cette autorisation n'était pas renouvelable. Est-ce que c'est normal?

*Que me conseillez-vous s'il vous plaît?

Cordialement